



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N° 000002 ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM 08 FEV 2022

POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE POUR LE COMPTE DU
PROJET DE PREPARATION ET DE REPONSE A LA COVID-19.

Noms du Pays : Cameroun

Nom du Projet : Projet de Préparation et de Réponse à la COVID-19 (PPRC)

Intitulé du poste : Auditeur Interne

Localisation : Yaoundé - Cameroun

Durée du contrat : Un (01) an renouvelable.

Financement : Crédit IDA 6783-CM

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 A l'échelle mondiale

Une épidémie de COVID-19 causée par le nouveau coronavirus 2019 (SARS-CoV-2) s'est propagée rapidement à travers le monde depuis décembre 2019. Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré une pandémie mondiale alors que le coronavirus se propage rapidement à travers le monde. Au 13 septembre 2020, l'épidémie a entraîné une estimation de 28 637 952 de cas confirmés et 917 417 décès dans 216 pays.

Le COVID-19 est l'une des nombreuses épidémies de maladies infectieuses émergentes (MIE) au cours des dernières décennies qui ont émergé d'animaux en contact avec l'homme, entraînant des épidémies majeures avec d'importants impacts sanitaires et économiques. Bien que les pays soient désormais bien mieux préparés que par le passé, le monde est également beaucoup plus interconnecté et beaucoup plus de personnes ont aujourd'hui des comportements facteurs de risque tels que le tabagisme et les problèmes de santé chroniques préexistants qui rendent les infections particulièrement dangereuses.

Avec le COVID-19, les scientifiques essaient toujours de comprendre le tableau complet des symptômes et de la gravité de la maladie. Les symptômes rapportés chez les patients ont varié de légers à sévères, et peuvent inclure de la fièvre, de la toux et un essoufflement. En général, les études sur les patients hospitalisés ont démontré qu'environ 83 % à 98 % des patients développent de la fièvre, 76 à 82 % développent une toux sèche et 11 à 44 % développent de la fatigue ou des douleurs musculaires. D'autres symptômes, y compris des maux de tête, des maux de gorge, des douleurs abdominales et de la diarrhée ont été signalés, mais sont moins fréquents.

Ces questions, devenues des défis, accentuent la nécessité de renforcer la réponse à COVID-19 dans tous les pays afin de minimiser le risque et l'impact mondiaux posés par cette maladie.

1.2 Sur le plan démographique

Avec une population estimée à plus de 25 millions d'habitants en 2018, le Cameroun est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure situé le long de l'océan Atlantique. Il partage ses frontières avec le Tchad, la République centrafricaine (RCA), la Guinée équatoriale, le Gabon, et

le Nigéria, qui ont tous signalé des cas de COVID-19. Cette population est jeune (41 % de moins de 15 ans) et environ 44 pour cent de la population vit dans les zones rurales.

Ayant joui de plusieurs décennies de stabilité, le Cameroun est aux prises depuis plusieurs années contre les attaques des Boko Haram dans l'Extrême-Nord et une insurrection sécessionniste dans les régions anglophones. Les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest du pays sont dans un conflit entre des groupes armés non étatiques et l'armée camerounaise, avec pour conséquence de nombreux déplacements de populations. Depuis septembre 2017, cette situation a déplacé plus de 600 000 personnes à l'intérieur du pays et a coûté la vie à près de 400 civils et plus de 200 militaires, gendarmes et policiers.

Le Cameroun accueille également environ 420 000 réfugiés, en raison de la situation d'insécurité dans les pays voisins. Notamment, la crise centrafricaine a provoqué un afflux de réfugiés (289 982) dans l'Est, l'Adamaoua et le Nord. L'insurrection de Boko-Haram a provoqué des déplacements forcés de populations (environ 130 018) du Nigéria au Cameroun. En outre, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour Réfugiés (HCR), environ 36 525 réfugiés urbains de diverses nationalités se trouvent à Douala et Yaoundé.

1.3 Sur le Plan économique National

Le Cameroun est la plus grande économie de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). La région connaît une crise économique déclenchée par la chute brutale des prix du pétrole. Alors que les revenus pétroliers diminuaient et que les finances publiques se sont détériorées, la priorité du gouvernement est restée la consolidation budgétaire. En juin 2017, le Cameroun a signé un accord triennal avec le FMI (Extended Credit Facility – FEC) afin de soutenir les efforts du gouvernement pour restaurer la viabilité extérieure et budgétaire et jeter les bases d'un secteur durable, inclusif et axé sur le secteur privé croissance.

Les impacts économiques du COVID-19 sont massifs. Le PIB du pays s'est contracté de 2,4 % en 2020, alors que la croissance avait été de 3,7 % en 2019, soit une baisse de 6,11 points. Actuellement, la pandémie a des répercussions sur tous les aspects socio-économiques et financiers du pays. Ceux-ci comprennent, entre autres choses, une baisse importante des recettes budgétaires, une détérioration importante des comptes macroéconomiques, une baisse des financements, une perturbation des échanges intracommunautaires, une fragilisation de la stabilité extérieure et financière, un risque de remontée des pressions inflationnistes, une dégradation du comportement des agents économiques (ménages, entreprises et Etat).

1.4 Sur le plan Sanitaire

Alors que le Cameroun est classé comme un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, ses indicateurs de santé et profil épidémiologique restent comparables à ceux des pays à faible revenu, avec de profondes disparités régionales et rurales-urbaines. Le Cameroun enregistre le 14e taux d'espérance de vie le plus bas au monde.

Le fardeau de la maladie reste élevé et les décès maternels ont augmenté au cours des deux dernières décennies. Le profil épidémiologique reste dominé par les maladies transmissibles. Le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose représentent environ 23,7 pour cent du total de morbidité et 25 pour cent des décès. Les maladies non transmissibles sont en forte émergence en raison de l'évolution du mode de vie et des habitudes alimentaires, en particulier ceux des habitants des zones urbaines. Les maladies potentiellement épidémiques (choléra, méningite cérébrospinale

à méningocoque, fièvre jaune, rougeole), aggravent la morbidité et la mortalité des populations de temps à autre.

Ces dernières années, le Cameroun a connu de nombreuses épidémies. Notamment la leishmaniose (2017), la polio (2014, 2019), la fièvre jaune (2013), la rougeole (2015, 2019) et le choléra (2011, 2014, 2020). Malgré la vulnérabilité du Cameroun aux épidémies, en particulier dans l'Extrême-Nord, il y a eu peu d'investissement dans le renforcement des systèmes de surveillance et de riposte aux maladies transmissibles.

Le premier cas de Covid-19 dans le pays a été diagnostiqué le 6 mars 2020. S'en sont suivies des mesures de santé publique non pharmaceutiques pour contenir l'épidémie. Le 30 mars 2020, le ministre de la Santé a annoncé le lancement imminent d'une campagne de tests de coronavirus dans la ville de Douala (porte à porte). Le 9 avril 2020, le gouvernement a pris sept mesures supplémentaires pour arrêter la propagation du COVID-19, dont port obligatoire du masque, production locale de médicaments, tests de dépistage, gels hydro alcooliques et masques de protection, création de centres de traitement spécialisés COVID-19 dans les dix régions du pays, intensification de la campagne de dépistage, intensification de la sensibilisation dans les deux langues officielles et langues locales. Au 9 septembre 2020, le ministère de la Santé a confirmé 20 009 cas, dont 815 membres du personnel de santé, 415 décès (taux de mortalité de 2,1 %), 18 837 guéris. Quatre-vingt-cinq pour cent (1 236) des contacts ont été placés sous surveillance. Le Cameroun a été classé par l'OMS comme étant dans le quatrième scénario, ce qui signifie que le pays connaît des épidémies de transmission locale.

À la suite du premier cas confirmé de COVID-19, le gouvernement du Cameroun a mis en place un plan de réponse immédiate en mars 2020, avec un budget estimé à 10,7 millions de dollars, pour résoudre certains problèmes liés à la propagation et aux effets du virus dans sept domaines. Compte tenu de la rapidité progression de l'épidémie, ce plan a connu plusieurs ajouts et mises à jour dès la première itération. La dernière version du plan de réponse national s'articule désormais autour de quatre piliers. Le MINSANTE opère à travers le Centre Opérationnel d'Urgence de Santé Publique (COUSP) qui collecte, analyse, hiérarchise, surveille et diffuse des informations sur l'épidémie. Le COUSP est exploité par le biais d'un Système de Gestion des Incidents (SGI) dont les domaines fonctionnels sont la gestion, les opérations, la planification, la logistique financière et administrative. La direction de la lutte contre les maladies et la lutte contre les épidémies et pandémies (DLMEP) travaille étroitement avec le SGI.

Actuellement, bien que plusieurs investissements courant 2020 (par le Gouvernement avec l'aide des partenaires au développement) aient contribué à renforcer les capacités du système de santé publique, ces dernières restent insuffisantes pour diagnostiquer et traiter les patients critiques COVID-19 avec les normes PCI requises.

De tout ceci a découlé, en 2021, la signature d'un accord de financement entre le Gouvernement du Cameroun et l'IDA, en vue du financement de la Préparation et Réponse à la COVID-19 (CPRP). Il s'agit de l'Accord de Financement IDA 6783-CM, signé le 21 août 2021. La stratégie globale retenue est l'appui à la détection et le suivi des cas, la vaccination et le renforcement du système de santé pour la PCI.

1.5 Objectif du Projet de Préparation et Réponse à la COVID-19 (PPRC)

L'Objectif général du projet PPRC est de prévenir, détecter et répondre efficacement à la menace posée par la pandémie à Covid-19, en apportant un appui à la stratégie de vaccinale du Cameroun

via le Programme National de Vaccination (PNV) et renforcer la préparation du système national de santé publique dans certaines zones du Cameroun.

Les objectifs spécifiques du projet sont :

- Disposer des équipements nécessaires pour le traitement des patients critiques du COVID-19 conformément au protocole national approuvé ;
- Renforcer les capacités de stockage des vaccins ainsi que leurs déploiements ;
- Apporter un appui matériel pour la PCI dans le cadre du renforcement du système de santé ;
- Appuyer la communication autour de la vaccination pour amener les populations à y adhérer ;
- Renforcer le plateau de diagnostic et la capacité des EIIR dans la lutte contre la pandémie ;
- Apporter un appui à la stratégie vaccinale contre le COVID-19 à travers toutes les étapes du déploiement du vaccin.

Pour réaliser ses missions, il est prévu le recrutement du personnel dont un Auditeur Interne.

2. MISSIONS ASSIGNEES A L'AUDITEUR INTERNE

Rattaché au coordonnateur national et au Comité de Suivi, l'Auditeur interne aura pour mission d'améliorer l'efficacité et l'efficacite de la gestion des ressources allouées au PPRC dans tous ses aspects : comptable, financier, opérationnel, administratif et humain. Plus spécifiquement, il devra s'assurer que : (i) la structure du système de contrôle interne est fiable et efficace, c'est-à-dire que l'ensemble des dispositifs de contrôle et de sauvegarde est capable de prévenir, au besoin de corriger à temps, tout risque de dérapage dans la gestion des ressources et l'atteinte des objectifs de développement ; et (ii) les différents manuels de procédures en vigueur sont respectés y compris les procédures de passation des marchés.

3. NATURE ET ETENDU DES SERVICES

L'auditeur interne sera chargé de :

- Elaborer une charte d'audit, une matrice des risques et un programme de travail annuel d'audit interne basé sur l'approche risque ;
- Etablir le calendrier, les objectifs, le scope et les procédures applicables à chaque mission d'audit interne de façon à assurer une utilisation efficace et efficiente de son temps de travail ;
- Effectuer les missions d'audit interne conformément aux principes et règles internationalement reconnus ;
- Apprécier régulièrement le dispositif de contrôle interne au regard des plans, politiques et directives générales, de l'organisation et du déploiement des moyens mis en œuvre dans le PPRC, relever les contrôles inexistantes ou ceux qui nécessitent des améliorations et formuler des recommandations ;
- Veiller à la mise en œuvre complète de tous les manuels de procédures en vigueur dans le cadre du PPRC ;
- Assurer, avec le RAF, la préparation des audits externes et le suivi de la mise en œuvre des recommandations qui en découlent ;
- Procéder à des audits réguliers, planifiés et spontanés, des comptes, actifs et opérations du projet ;
- Vérifier que les biens et services financés sont acquis en respect des procédures de passation des marchés, des dispositions des Accords, et des Directives de passation des marchés et de sélection des consultants. En plus de la vérification de la conformité des acquisitions ayant fait l'objet d'une revue préalable des partenaires, une attention particulière devra être mise sur toutes les acquisitions de biens, fournitures et services ne faisant pas l'objet d'un avis de non objection préalable de la Banque ;

- toutes les acquisitions de biens, fournitures et services ne faisant pas l'objet d'un avis de non objection préalable de la Banque ;
- Vérifier que les demandes de décaissement soumises aux partenaires aux fins de financement sont autorisées, enregistrées correctement, appuyées par des pièces justificatives et éligibles selon les termes des accords de financement ;
- Vérifier le respect des pourcentages d'éligibilité des différentes catégories des dépenses ;
- Vérifier la concordance entre les activités physiques et les décaissements financiers ;
- Vérifier que toutes les dispositions juridiques et fiscales sont respectées, notamment en matière d'exonération d'impôts et taxes et droits de douanes applicables au programme, le Traitement fiscal applicable aux traitements versés aux consultants et staff du PPRC ;
- Effectuer la revue des dossiers de paiement de chaque prestataire du PPRC avant exécution de chaque paiement ;
- Effectuer la revue des DRF et supports justificatifs préalablement à leur soumission dans Client Connection ;
- Effectuer la revue des réceptions et distributions des biens et services dans le cadre de l'exécution des contrats avec les agences des Nations Unies, vérifier le respect des clauses contractuelles, et relever à la coordination tout manquement observé ;
- Produire les rapports pour chaque mission d'audit interne, discuter avec la coordination du projet des conclusions et assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- Produire chaque trimestre des rapports d'activités, à soumettre à la Coordination qui devra les partager avec la Banque mondiale ;
- Formuler à la Coordination du projet des avis et recommandations indépendants chaque fois que nécessaire, dans le respect des principes éthiques et déontologiques régissant la profession ;
- Procéder à toute investigation sollicitée par la coordination du projet.

4. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

L'Auditeur Interne doit avoir les qualifications et compétences minimales suivantes :

- Être titulaire au moins d'un diplôme de niveau BAC + 5 en Audit, Contrôle, Gestion (Master, ou tout autre diplôme équivalent) ; Une certification CIA serait un atout ;
- Justifier dans les dix dernières années, au sein des projets de développement financés par des Bailleurs de Fonds internationaux, d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans comme Auditeur interne ou poste similaire ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de passation de marchés, de gestion financière et des mécanismes de financement des projets de développement ;
- Une bonne connaissance du logiciel de gestion financière et comptable TOM2PRO serait un atout ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse et être doté d'un esprit constructif ;
- Avoir la capacité de travailler sous pression, le sens de l'organisation et du respect des délais ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Avoir une bonne communication (orale et écrite) et une maîtrise du français ou de l'anglais ;
- Jouir d'une bonne moralité et d'une bonne intégrité professionnelle.

5. DUREE DE LA MISSION.

Le candidat sera recruté pour une durée de douze (12) mois et renouvelable après évaluation et compte tenu de ses performances.

6. LIEU DE TRAVAIL

Le Consultant sera basé à Yaoundé, au siège du projet mais la consultation couvre tout le territoire du pays.

7. METHODE DE SELECTION

Le candidat sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), publié en juillet 2016 et révisé en octobre 2017, disponible dans le site web de la Banque Mondiale.

8. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre au minimum les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé, daté et signé ressortant entre autres les qualifications et les expériences du candidat ;
- Les documents justificatifs de l'expérience déclarée dans le curriculum vitae (les contrats, l'attestation ou certificat de travail etc. ;
- La copie certifiée conforme du diplôme pertinent pour le poste.

Les dossiers de manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être déposées à l'adresse citée ci-dessous en sept (7) exemplaires au plus tard le 09 MARS 2022 après publication du présent avis avec la mention :

N° **000002** « MANIFESTATION D'INTERET
/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM 08 FEV 2022
POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE POUR LE COMPTE DU
PROJET DE PREPARATION ET DE REPONSE A LA COVID-19 »

NB : Il n'est pas autorisé les envois des dossiers par email.


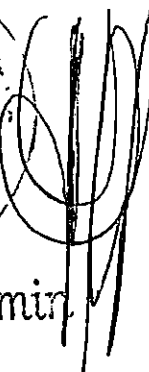
9. LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS), Sise au quartier Bastos, lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA

Numéro de téléphone: (+237) 674 20 67 24/697 06 53 00

Adresse électronique : prpss_ctn_pbf@yahoo.com avec copie à sobka2@yahoo.fr

LE COORDONNATEUR NATIONAL



BEVANG Firmin